



FEDERATION COLOMBOPHILE

10^{ème} Région

Assemblée Générale du 25 novembre 2018 à CHAUVIGNE.

Mme Janssen souhaite à toutes et à tous la bienvenue.

Merci de vous être déplacés pour certains d'assez loin et merci à Claude Clément et à son équipe de nous accueillir aujourd'hui.

L'Assemblée Générale est l'occasion de nous retrouver et pour certains de faire connaissance car cette année nous avons enregistré de nouveaux adhérents, malgré cela, nos effectifs continuent à baisser. La région ne compte plus que 306 adhérents (listings de novembre 2018), alors qu'en 2017 nous étions 320 adhérents.

Mme Janssen demande d'observer une minute de silence pour les colombophiles ou membres de leur famille disparus au cours de l'année.

Mr Le Bail d'Ergué, Mr Legrand Gilles de Bédée, Mr Davy de Pontorson

Mr Munch de Plévenon, Mr Cheminant de Fougères,

Appel des Sociétés :

Mme Lelu Secrétaire procède à l'appel des Sociétés, 19 sont présentes.

- Châteauneuf du Faou, Lamballe, Brest absents non excusés.

- Pontorson, absent excusé.

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2017 à CALORGUEN

Aucune remarque ne nous étant parvenue, chacun d'entre vous a pu le consulter sur le site et il a été envoyé à tous vos responsables.

Approuvez-vous ce Procès Verbal : Oui à l'unanimité.

Rapport Moral de la Présidente

Mme Janssen donne lecture de son rapport :

L'exercice qui s'achève a vu la structure administrative de notre région modifiée. Afin d'être en conformité avec le règlement intérieur de la Fédération Colombophile Française, la Région Bretagne ne comporte plus que 2 groupements : Le Finistère et L'Ille-et-Vilaine.

Les Sociétés de Dinan, Lamballe, Plévenon et St Briec ayant demandées et obtenues leur mutation vers le Groupement d'Ille-et-Vilaine.

En prenant la direction de la Région, j'ai souhaité rassembler tous les colombophiles bretons. Avec la volonté de tous et plus particulièrement, celle des deux Présidents de Groupement cela a été possible. Je vous en remercie.

Vous avez pu lire sur le Bulletin National des articles concernant la région.

Une exposition de présélection pour l'Exposition Nationale est mise en place.

Des propositions adoptées par le Conseil d'Administration vous seront soumises pour ratification.

Merci de m'avoir écouté. Excellente journée à toutes et à tous.

Rapport du Trésorier :

Mr Jean-François Texier donne lecture de l'exercice financier 2017-2018 :

Solde au 31/10/2017 : 13 811,10 €

Recettes : 8 059,88 €

Résultat de l'exercice : 811,39 €

Solde au 31/10/2018 : 14 622,49 €

Quantité de bagues vendues : 10 145

Rapport du Président de la Commission Protection et Contentieux :

Mr André Monfort donne lecture de son rapport.

1. Dossier = Devenir du Groupement du Morbihan (56).

A la demande de La Présidente de Région et de M^r Le Gallo relative au maintien du Groupement du Morbihan avec l'existence d'une seule Société, la Présidente a transmis le dossier à la Fédération Nationale pour arbitrage et le devenir de ce Groupement.

Par courrier du 6 avril 2018, La Fédération Nationale, se basant sur les statuts nationaux, a acté que le Groupement 56 ne pouvait exister étant réduit à une seule société.

La Fédération Nationale confirme donc officiellement qu'un Groupement n'existe comme entité qu'à partir de cinq Sociétés.

M^{me} Janssen et M^r Le Gallo ont donc été informés officiellement. En conséquence, M^r Le Gallo a réuni lors d'une Assemblée Extraordinaire, les membres de ce Groupement qui ont décidé la dissolution du Groupement 56.

2. Protection = Signalement des pigeons égarés par des particuliers.

La Fédération rappelle aux amateurs colombophiles leurs responsabilités et devoirs relatifs à la protection de nos pigeons voyageurs. Il est inadmissible qu'un colombophile dont un pigeon s'est égaré lors d'un entraînement ou d'un concours et qui lui est signalé par un particulier, de ne pas mettre tout en œuvre pour le récupérer. Il existe toujours des colombophiles proches du lieu où le pigeon s'est égaré pour le prendre en charge et le faire convoyer à son propriétaire et aussi répondre à l'attente de ceux qui l'ont recueilli.

J'informe donc tous les Présidents des Sociétés de rappeler à leurs sociétaires les devoirs qui incombent à chacun d'eux en matière de protection.

La passion qui nous rassemble ne doit pas être mise en cause et porter préjudice à notre sport.

Rapport du Président de la Section Communication :

Mr Thierry Garot donne lecture de son rapport.

De nombreuses sociétés ont participé aux Commémorations du Centenaire de la fin de la Guerre 1914-1918 à la fois en faisant des lâchers de pigeons aux Monuments aux Morts, ou bien en tenant un stand avec les documents sur la guerre en montrant la participation des pigeons voyageurs. Le reste de l'année, certaines sociétés effectuent des lâchers spectaculaires de pigeons pour des mariages et autres, j'ai suivi certaines sociétés autour de chez moi qui étaient sur les comices agricoles, un milieu où nous pouvons aussi recruter comme cela c'est passé à la plus grande fête agricole d'Europe en plein air « Les terres de Jim » à Javené (35) pendant 3 jours, plus de 100 000 visiteurs, dont un grand nombre se sont arrêtés au stand colombophile, avec sûrement de futures recrues.

Presse : Certaines sociétés publient leurs résultats chaque semaine dans la presse locale et font quelques articles sur la commémoration de la Guerre 14-18.

Remise des prix :

Mr Claude Clément procède à la remise des Prix.

Cette année une nouveauté, les As Pigeons ont été photographiés et reproduits sur des ardoises, ce qui fût très apprécié.

Programme Sportif de la Saison 2019.

Le Président Sportif, Claude Clément présente le Programme Fédéral, celui-ci est adopté à l'unanimité. Vous le trouverez en Pièces Jointes ainsi que son rapport de section.

Exposition Régionale :

Tous les Présidents de Sociétés et Membres du Conseil d'Administration ont reçu l'invitation ainsi que le programme de cette exposition, qui se tiendra à Calorguen les 1 et 2 Décembre. Cette exposition servira de présélection pour l'Exposition Nationale, Mme Janssen souhaite de nombreux participants.

Elle demande à l'Assemblée de ratifier la décision du Conseil d'Administration, d'allouer une indemnité de 300 € à la société organisatrice de cette exposition.

Oui à l'unanimité.

M^{me} Janssen remercie Arnaud Houguay d'avoir pris en charge l'organisation de cette exposition.

Commission de Discipline :

La 10^{ème} région comprenant moins de 500 membres, la candidature de Mr Gérard Dennetière (Laval) pour siéger à la Commission de Discipline Nationale a été cooptée par le Conseil d'Administration. M^{me} Janssen vous demande aujourd'hui de la ratifier.

Oui à l'unanimité.

Assurance Responsabilité Civile :

Nous sommes assurés chez ALLIANZ pour un montant annuel de 434 €, montant que nous avons jugé élevé, aussi après avoir mis en concurrence plusieurs compagnies, celle de la MMA nous a paru le mieux correspondre à nos besoins. Elle s'élève à 183,36 € TTC par an pour les mêmes garanties. Le Conseil d'Administration a accepté cette proposition.

Indemnité de déplacement au congrès National :

Le Conseil d'Administration a adopté à l'unanimité, comme cela se faisait il y a quelques années, de verser 100 € à chaque délégué tiré au sort qui se rendra au Congrès National et qui participera à l'Assemblée Générale.

Ratifiez-vous cette décision, Oui : à l'unanimité.

Besoins Financiers de la Région

M^{me} Janssen a demandé au trésorier : Jean-François Texier d'établir les besoins financiers de la Région. Elle pense qu'il n'est pas nécessaire de laisser dormir de l'argent, placé : il rapporte si peu. Elle a donc proposé au Conseil d'Administration de reverser aux Groupements les ristournes faites sur les licences par la Fédération Colombophile Française. Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Voulez vous ratifier cette décision : Oui, à l'unanimité.

Pour information la Fédération Colombophile Française reverse 8 € par licence.

Pour le Groupement 29 = 115 colombophiles à 8 € = 920 €

Pour le Groupement 35 = 191 colombophiles à 8 € = 1 528 €

Il serait bien que les Trésoriers des Sociétés, retournent à la Fédération Colombophile Française, les documents remplis et les cotisations avant la fin de l'année. En 2018 une société a payé ses licences en mai **ce qui est inadmissible.**

Championnat de France des Régions

Il aura lieu en 2019 à ROYE.

Le Finistère mettra 5 Pigeonneaux et l'Ille-et-Vilaine 8.

Décision prise en Conseil d'Administration.

Divers :

Tirage au sort des Sociétés pour le Congrès National qui se tiendra à GRAVELINES les 18.19.20 Janvier 2019, nous avons droit à 6 délégués 2 Finistère et 4 Ille et Vilaine.

Pour le 29 = Ergué, Brest.

Pour le 35 = Pontorson, Gévezé, Saint-Brieuc, Combourg.

L'Assemblée Générale en 2019

Les Sociétés de Gévezé /La Mézière organiseront conjointement l'Assemblée Générale, elle aura lieu à Gévezé, le Samedi 23 Novembre 2019. Pour 2020, ce sera la Société de St Brieuc.

Avant de clore cette assemblée, Mme Janssen rappelle l'Article 7 des Statuts de la Région : « Le Président de Région a seul qualité pour correspondre avec la FCF » celle-ci me retransmettra toutes correspondances qui lui seront adressées directement.

Beaucoup d'entre vous connaissent le Dr Bernard Lefebvre, Vétérinaire à Questembert, il vient de nous quitter à l'âge de 60 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Janssen souhaite une excellente journée à toutes et à tous.

La Secrétaire

Géraldine LELU

La Présidente

Marie JANSEN

